

Zeitschrift:	Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie suisse des sciences médicales = Bollettino dell' Accademia svizzera delle scienze mediche
Herausgeber:	Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften
Band:	18 (1962)
Artikel:	Résultats de l'enquête auprès des anciens boursiers et de leurs parrains, s'étendant de 1942, année de la création des bourses, à fin 1959
Autor:	Franceschetti, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-309117

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tätigkeitsberichte - Rapports d'activité

C. D.: 610(06.12.055.5)

Académie suisse des Sciences médicales
Fondation pour bourses en médecine et biologie

Résultats de l'enquête auprès des anciens boursiers et de leurs parrains, s'étendant de 1942, année de la création des bourses, à fin 1959

Rapport présenté au Conseil de la Fondation, le 4 mars 1961, par le
Professeur *A. Franceschetti*, à l'occasion de la fin de sa présidence

Dans son 3e rapport trisannuel, le Prof. *A. Werthemann* a donné les résultats de l'enquête qu'il avait faite auprès des 60 premiers boursiers et de leurs parrains. Il s'agissait avant tout de savoir si les bourses attribuées par notre Fondation correspondaient à leur but, c'est-à-dire assuraient le renouvellement des cadres académiques. Les résultats de cette enquête ont été publiés dans le 3e rapport trisannuel (voir Bull. Acad. suisse des Sciences méd. 8, 381–386 [1952]).

D'accord avec le comité, j'ai envoyé un nouveau questionnaire aux 146¹ boursiers des années 1942 à fin 1959, ainsi qu'à leurs parrains. Il s'agissait non seulement de reprendre contact avec tous les boursiers, mais aussi de s'informer de leurs titres et fonctions universitaires, de leur activité professionnelle et hospitalière et de connaître leurs opinions sur l'utilité des bourses et leurs suggestions éventuelles à ce sujet.

Un formulaire quelque peu similaire a été envoyé aux parrains principaux en leur demandant en plus, leurs opinions et leurs propositions quant au choix des candidats, des instituts et la durée du stage.

A quelques rares exceptions près, nous avons reçu une réponse du boursier ou du parrain et très souvent aussi des deux. Ainsi, il nous a été possible de dresser un rapport très complet sur l'ensemble des questions concernant ces 146 boursiers.

¹ Ce chiffre correspond au nombre des boursiers et non au numéro des demandes, ainsi le boursier 146 porte le numéro 195.

A. Titres académiques

1. En plus des trois *professeurs ordinaires* (Prof. *O. Wanner* [10], Prof. *J. Posternak* [55] et Prof. *E. Grandjean* [92]), mentionnés dans le rapport du Prof. *A. Werthemann* (1951), nous constatons que le Prof. *L. Fauconnet* (61), alors professeur extraordinaire, est entre-temps devenu professeur ordinaire de pharmacognosie et de pharmacodynamie, Lausanne. En outre, le Dr *R. Schuppli* (13), PD., est devenu professeur ordinaire de dermatologie, Bâle.

Depuis lors, ont été nommés professeurs ordinaires, *H. Aebi* (134), professeur de chimie physiologique à Berne, et *F. Saegesser* (154), professeur de chirurgie à Lausanne.

En tout, nous comptons donc en Suisse 7 professeurs ordinaires parmi nos anciens boursiers.

2. Parmi les *professeurs extraordinaires*, mentionnés en 1951, *R. Nicole* (47), *H. Zollinger* (48), *L. Fauconnet* (61) et *H. Mislin* (66), il faut préciser que *L. Fauconnet* (61) est devenu professeur ordinaire, comme indiqué plus haut. *H. Zollinger* (48) a le titre de Professeur associé (Titularprofessor) et le Professeur *H. Mislin* (66) figurera dans le groupe des professeurs à l'étranger.

En outre, des 14 privat-docents mentionnés en 1951, les suivants sont devenus professeurs extraordinaires :

H. Buess (1), histoire de la médecine, Bâle

S. Rosin (11), génétique, méthodes biologiques et statistiques, Berne

H. Nuesch (30), zoologie, Bâle

E. Steinegger (31), pharmacognosie, Berne

R. Fankhauser (37), neuropathologie animale, Berne

M. Lüscher (38), morphologie expérimentale et zoophysiologie, Berne

H. Wirz (50), physiologie, Bâle

F. Reubi (56), médecine interne, Berne.

En plus de *R. Nicole* (47), nous trouvons actuellement en Suisse les professeurs extraordinaires suivants :

G. Riva (60), propédeutique clinique, Berne

P. Waser (65), pharmacologie, Zurich

F. Ruch (82), cytologie EPF, Zurich

S. Weidmann (90), physiologie, Berne

A. Müller (97), physiopathologie clinique, Genève

U. Leopold (118), microbiologie, Zurich

H. Kern (125), pharmacie EPF, Zurich

K. Ludwig (130), anatomie, histologie et embryologie, Bâle

P. Pilet (139), biologie et physiologie végétales, Lausanne

M. Dolivo (147), pharmacologie, Lausanne,
soit un total de 19 professeurs extraordinaires en Suisse.

3. *Professeurs associés et chargés de cours.* Parmi les professeurs associés (Titularprofessor) figure dans le rapport de 1951 le Prof. *H. Zollinger* (48).

Parmi les privat-docents mentionnés alors, les suivants sont devenus professeurs associés:

R. Oberholzer (16), physiologie, Zurich
O. Spühler (51), médecine interne, Zurich
F. Koller (53), médecine interne, Zurich.

Comme nouveaux professeurs associés, mentionnons:

K. Theiler (132), anatomie, Zurich.

Il faut y ajouter *A. Reymond* (63), chargé de cours d'anatomie pathologique, Lausanne.

Nous trouvons donc dans cette catégorie 6 anciens boursiers.

4. *Professeurs à l'étranger:*

R. W. Jeanloz (17) était déjà avant 1951 «assistant professor» à l'Université de Montréal. Actuellement, il est «assistant professor» de chimie biologique à la Harvard Medical School, Boston.

H. Mislin (66) est professeur de zoologie à Mayence, comme déjà mentionné dans le rapport de 1951.

M. Fischberg (83) est «lecturer of zoology» à Oxford.

P. Ducommun (106) vient d'être nommé «assistant professor» d'endocrinologie à l'Université de Québec.

A. E. Renold (110) est «assistant professor» à la Harvard Medical School de Boston.

O. Wiss (113), professeur de biochimie à l'Université de Tubingue.

K. Akert (117), jusqu'à maintenant professeur d'anatomie à l'Université de Wisconsin, Madison. (Il vient d'être nommé professeur extraordinaire à Zurich.)

P. Gloor (119), professeur associé de neuro-physiologie à l'Université de Montréal.

F. Kreuzer (122), jusqu'à présent professeur associé de physiologie à Hanover (USA), est à partir de 1961 professeur de physiologie à l'Université de Nimègue (Hollande).

V. Bonifas (167) est professeur associé de microbiologie à l'Université de St. Louis (USA).

En tout, nous avons donc 10 anciens boursiers ayant fait des carrières académiques à l'étranger.

5. *Privat-docents*: rappelons tout d'abord que des 14 privat-docents mentionnés dans le rapport de 1951, il n'en reste plus que 2 (7 et 67), tous les autres ayant reçu le titre de professeur.

Depuis lors ont été nommés privat-docents les boursiers suivants:

S. Buchs (18), pédiatrie, Bâle
F. Wyss (19), médecine interne, Berne
A. Walser (33), endocrinologie, Bâle
M. Klingler (34), neurochirurgie, Bâle
R. Martin du Pan (39), pédiatrie, Genève
E. Steinmann (43), oto-rhino-laryngologie, Genève
H. Bein (46), physiologie pathologique, Bâle
Ch. Mentha (54), chirurgie, Genève
A. Pletscher (64), toxicologie médicale, Bâle
R. Hess (68), neurologie et neuro-physiologie cliniques, Zurich
S. Neukomm (74), cancérologie, Lausanne
H. Langemann (80), pharmacologie, Zurich
K. Pfaltz (88), oto-rhino-laryngologie, Bâle
E. Zander (95), neurochirurgie, Lausanne
P. Stucki (99), médecine interne, Berne
M. Allgöwer (100), chirurgie, Bâle
B. Courvoisier (114), endocrinologie, Genève
E. Flückiger (121), physiologie comparée, Bâle
H. Plattner (126), médecine interne, Genève
W. Schweizer (127), cardiologie, Bâle
R. Witmer (133), ophtalmologie, Berne
Th. Inderbitzin (138), dermatologie, Zurich
J. Fabre (141), médecine thérapeutique, Genève
G. Fallet (148), médecine interne, Genève
J. Frei (184), chimie clinique, Lausanne

Au total, 27 anciens boursiers ont le titre de privat-docent.

En tenant compte des 5 catégories, nous voyons que sur les premiers 137 boursiers (1-184, 1942-1958), pas moins de 69 (soit 50,4%) ont acquis un titre universitaire. Ce nombre va certainement encore augmenter puisque plusieurs boursiers signalent qu'ils sont en train de préparer leur habilitation.

B. Chefs de services hospitaliers et de laboratoires

Ce groupe est représenté par 10 anciens boursiers (5, 32, 35, 41, 58, 70, 102, 104, 159, 170).

C. Services hospitaliers

1. 16 boursiers travaillent actuellement comme chefs de clinique ou médecins adjoints (42, 49, 78, 85, 98, 120, 124, 129, 146, 155, 168, 176, 177, 178, 182, 183).
2. 3 anciens boursiers fonctionnent comme assistants (171, 173, 175).

D. Recherche scientifique

14 boursiers sont occupés par la recherche scientifique (69, 135, 136, 144, 156, 158, 160, 161, 163, 165, 166, 174, 180, 181).

E. Rattachés à l'industrie

3 anciens boursiers sont occupés dans l'industrie (29, 36, 101).

F. Fonctionnaires fédéraux

3 boursiers ont été engagés par les services fédéraux (107, 142, 157).

G. Parmi les médecins établis, on trouve 11 spécialistes *FMH* (14, 40, 96, 108, 112, 137, 140, 143, 149, 150, 153), et 2 médecins sans indication de spécialité (26, 103).

H. Mentionnons encore que 3 boursiers sont malheureusement décédés (9, 20 et 87); 2 sont introuvables (22 et 105) et un troisième s'est retiré très tardivement (128).

Il ressort de notre statistique, qu'en dehors des 69 anciens boursiers ayant une charge universitaire, 43 occupent des postes hospitaliers ou se vouent à la recherche.

Si un nombre relativement restreint de boursiers nous ont déçus par la suite, ceci est dans une certaine mesure inévitable; cependant on est malheureusement obligé de se demander si parfois un certain désintéressement des parrains ne joue pas également un rôle.

En ce qui concerne les critiques et suggestions qui ont été faites aussi bien par les boursiers que par les parrains, il faut mentionner en premier lieu la question du montant des bourses.

C'est surtout en Amérique que les bourses sont considérées comme tout à fait insuffisantes. Nos boursiers sont moins bien payés que tous ceux qui viennent de pays, dont la situation financière est certainement beaucoup moins favorable. On ne comprend pas en Amérique que les boursiers suisses ne touchent qu'un montant qui est considéré comme en dessous du minimum vital, surtout si le boursier est marié. Il en résulte une

situation qui, à la longue, devient défavorable pour la Suisse, puisque nos boursiers doivent faire des requêtes à gauche et à droite pour obtenir des fonds supplémentaires.

Le comité s'est d'ailleurs préoccupé de cette situation et a prévu une augmentation substantielle des bourses.

Certains boursiers se plaignent qu'une fois leurs stages terminés notre Fondation ne s'occupe plus d'eux.

Ceux qui ont surtout de la peine à trouver une place après leur retour sont les spécialistes en virologie, en microbiologie, en chimie pharmaco-logique, etc.

En général, on estime que l'intégration du boursier après son retour dans l'institut, auquel il appartient, n'est pas toujours bien précisée. D'autre part, certains parrains estiment que le boursier devrait s'engager à rester au moins 2 à 3 ans dans le même service après son retour.

Pour le choix des candidats, on souligne qu'il faudrait avant tout réserver les bourses à ceux qui veulent se vouer à une carrière scientifique. Ce principe a d'ailleurs toujours été observé par le comité.

En ce qui concerne le choix des instituts, on a proposé de créer une sorte de centrale, qui pourrait renseigner sur la qualité et les possibilités de travail dans les instituts étrangers et suisses. On nous a signalé certains instituts en Amérique, qui ne semblent pas pouvoir être recommandés pour des boursiers.

Vu que la grande majorité des candidats désirent faire des stages aux Etats-Unis, la suggestion d'un de nos boursiers très qualifié me paraît très judicieuse. En effet, il lui semble préférable que le boursier fasse d'abord un stage dans un institut renommé, européen, en particulier en Angleterre ou en Scandinavie, où il apprendra une technique rigoureuse et où il aura acquis un certain sens critique qui lui sera utile aux Etats-Unis, comme d'ailleurs aussi une bonne connaissance de la langue anglaise.

D'autres candidats soulignent également que les instituts de biologie et de recherche sont souvent tout aussi bien sinon meilleurs en Europe qu'en Amérique, et ceci en particulier en ce qui concerne la Grande-Bretagne.

La suggestion que le boursier soit annoncé d'avance par le comité de la Fondation à son futur chef mérite d'être discutée, mais c'est évidemment avant tout le rôle des parrains d'établir la liaison.

Certains parrains nous mettent en garde contre le danger que nos boursiers, qui représentent une élite, soient par la suite retenus aux Etats-Unis. Le comité s'est occupé à plusieurs reprises de cette question. Le danger est surtout grand, lorsque le boursier ne voit pas la possibilité

de continuer ses recherches après son retour. En effet, c'est beaucoup moins une question de paiement qui les empêche de revenir en Suisse qu'avant tout le manque d'équipement, de collaborateurs et la garantie d'une certaine indépendance dans le travail de recherche.

Signalons les raisons pour lesquelles un assez grand nombre de boursiers ont dû changer leurs plans au retour.

Dans 7 cas, le décès ou le déplacement du chef et parrain a obligé les boursiers à abandonner leurs plans; 4 se sont installés, 2 sont allés dans l'industrie et le dernier est resté aux USA.

8 fois les candidats n'ont pas trouvé libre le poste qui leur avait été assuré pour leur retour. En conséquence, 6 sont restés ou retournés à l'étranger et 2 se sont installés.

Relevons encore que 5 candidats n'ont pas retrouvé un travail approprié, que 5 autres ont dû s'établir ou aller dans l'industrie pour des raisons financières et enfin que 6 boursiers ont dû changer leurs plans pour des raisons personnelles.

On constate ainsi que sur 31 candidats ayant changé leurs plans après leur retour, pas moins de 25 l'ont fait en raison des conditions insuffisantes trouvées dans le service qui les avait encouragés à faire un stage, en les recommandant à la Fondation. Il me semble qu'à l'avenir cette question mérite toute notre attention.

Constatons pour terminer que la plupart des boursiers plaident en faveur d'un stage d'au moins deux ans, surtout lorsqu'il s'agit de la recherche pure. Ils conseillent également de ne pas envoyer des candidats trop jeunes et trop inexpérimentés, ce qui est certainement dans l'intérêt de nos boursiers.

Déjà en 1951, le Prof. A. Werthemann avait suggéré de profiter du 10e anniversaire de notre Fondation pour inviter tous les anciens boursiers à une journée, qui serait réservée à de brèves communications et qui permettrait avant tout d'établir des contacts personnels. Cette idée mérite, à mon avis, d'être reprise et le 20e anniversaire de notre Fondation en 1962 pourrait être l'occasion de réaliser ce projet.

J'aimerais remercier ici tous les boursiers et parrains qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire. Il n'a pas été possible d'analyser en détail toutes les critiques et suggestions, mais celles-ci seront d'une grande utilité pour le comité et son nouveau président.

Le Président: Prof. A. Franceschetti

Genève, le 4 mars 1961.